

## **CAP Tennis de table**

### **Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire** **du 02 septembre 2022**

Le Président René Lietta ouvre la séance à 20h00. Il remercie l'ensemble des participants de leur présence, et notamment Gilles Corgini, Président de l'OMS de Pontarlier (et membres du CAP).

#### **1/ Rapport moral :**

René évoque la saison écoulée, marquée par la période Covid, la nécessité de s'adapter. Il rappelle également l'annulation du loto depuis de deux ans, et espère que celui prévu cette année les 22/23 janvier sera un succès. Cet évènement reste très important pour l'équilibre financier du club.

Gilles Corgini indique que malheureusement, cette manifestation semble plus difficile qu'auparavant, et qu'il existe d'autres évènements auxquels le CAP pourrait participer (patinoire, pontabeach). Le club continuera à faire passer l'information, en espérant que ce ne soit pas toujours les mêmes qui s'investissent.

L'année dernière, le club a pu bénéficier d'entraînements suivis, par le biais du comité du Doubs, et également en interne (merci à Florian et Philou), soit 2 entraînements hebdomadaires.

René salue également une belle convivialité au sein du club, et un plaisir visible d'être ensemble.

Enfin, il adresse ses félicitations à Philippe pour son implication, et la préparation du site internet qui sera présenté dans la réunion.

#### **2/ Rapport sportif 2021-2022 :**

Florian présente les résultats sportifs de la saison passée :

L'équipe 1 (R2) s'est maintenue, ce qui est une belle performance pour notre équipe fanion.

L'équipe 2 (R4) se classe en bonne position, en étant proche de la montée.

L'équipe 3 (D1), maintien pas facile mais réussi.

L'équipe 4 (D2), descente logique en D3 (après une montée l'année dernière), en s'étant très bien battue et ayant accroché tous les matchs ;

L'équipe 5 (D3) est à ce niveau.

Cela représente un grand panel de niveaux, et permet une intégration facile de joueurs de tous niveaux. Attention, nous pourrions revoir l'obligation d'avoir une équipe « jeunes ».

Critérium : R1, R2, D1, de beaux résultats des joueurs engagés. Le CAP a toujours été très bien représenté sur cette compétition !

#### **3/ Rapport financier :**

Philippe Marechal présente les éléments financiers relatifs au club.

La situation financière satisfaisante, malgré un résultat négatif cette année. La situation s'explique principalement par l'absence du loto, un club en fonctionnement normal malgré la période Covid, et la présence d'entraîneur professionnel.

Logiquement, l'équilibre sera retrouvé cette année.

Philippe détaille des dépenses et recettes de l'année écoulée, et précise les aides apportées au club.

Philippe fait également état des actifs du club, sur le compte courant et l'épargne. René ajoute que les actifs du club sont dûs à son ancienneté, et permettent d'avoir une vision sur les modifications à venir, notamment l'achat de matériel si une nouvelle salle est attribuée.

#### **4/ Renouveau des membres du Bureau**

Anthony MESSIKA rappelle les règles de l'élection du Bureau, suivants les statuts du CAP tennis de table. Le Bureau est constitué de 6 à 10 personnes. Le Bureau est renouvelable annuellement par tiers. Sur les membres actuels, le renouvellement concerne Théo Prevalet, Florian Carrez et Etienne Godard. Il indique également que Théo Prevalet et Patrice Delon quittent le club.

À la suite de la proposition de remplacement, 3 personnes font actes de candidature, Florian Carrez, Etienne Godard et Gilles Corgini. Après le vote des adhérents, et l'approbation à l'unanimité, le Bureau pour l'année à venir est constitué de la manière suivante :

- \_ Président : René Lietta
- \_ Vice-Président : Florian Carrez
- \_ Vice-Président : Etienne Godard
- \_ Trésorier : Philippe Marechal
- \_ Secrétaire : Anthony Messika
- \_ Secrétaire-adjoint : Michel Maugain (à vérifier)
- \_ Conseiller : Jacky Landry
- \_ Conseiller : Gilles Corgini

#### **5/ Cotisations :**

Au vu des résultats financiers, le bureau propose de maintenir les tarifs de l'année précédente. Les tarifs de l'adhésion au club pour l'année 2020-2021, suite à l'aval de l'assemblée, sont :

- \_ licence promotionnelle : 50 €/an ;
- \_ licence traditionnelle : 100 €/an ;
- \_ licence jeune : 100 €/an (y compris entraînements dirigés).

#### **Ecole tennis de table :**

René présente les possibilités d'entraînement proposés, soit :

Florian le mercredi de 17h30 à 19h00 (à compter du 14 septembre), et par l'entraîneur du Comité le lundi de 17h30 à 19h00. Il indique la satisfaction de compter une vingtaine de joueurs réguliers aux entraînements, dont un certain nombre de nouveaux adhérents.

#### **Site internet :**

***Pontarlierping.fr***

Philippe présente le site qu'il a mis en place, et les données consultables. L'assemblée salue ce travail remarquable. Il conviendra à présent de le faire vivre en apportant un maximum d'informations (résultats de matchs, photos, vidéos, anecdotes, et tout ce que vous pourrez imaginer !).

#### **Equipes :**

Dans l'attente de plus d'éléments, les équipes pourraient être constituées ainsi :

R2 : Florian capitaine, Christophe, Sylvain, Yohan, deux recrues Thomas et Valery, peut-être Sébastien ?

R4 : Etienne, Philippe, Jean-Paul, Anthony, Gilles remplaçant

D1 : Jacky, Cyril, Tibault, René, Philippe, Didier

D3 : Jacques, Daniel, Richard, David

D3 : Michel, Françoise, Dominique, Gérard, Raphaël, Claude

Un rappel est fait quant au nettoyage de la salle, des vestiaires et de la cuisine (nettoyage de la vaisselle et du frigo), et vis-à-vis du vidage des poubelles.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président suspend la réunion, et espère que le tournoi amical du lendemain se passera au mieux.